

PROGRAMME

BUREAU POUR LA TUNISIE ET L'ALGÉRIE

Tunisie – Allemagne : Nouveaux fondements d'une coopération scientifique et pédagogique avec la Sarre

Date: 27 Octobre 2016
Heure : 09:30 h
Lieu: Université internationale de Tunis
Organisation: Konrad-Adenauer-Stiftung – Université internationale de Tunis

Argumentaire:

Des rencontres de haut niveau entre universitaires et politiques sarrois et tunisiens sont organisées à l'occasion du lancement officiel d'un programme de coopération pédagogique et scientifique entre le Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (CJFA) et l'Université internationale de Tunis (UIT).

La matinée sera consacrée à une rencontre à caractère scientifique autour du thème du constitutionnalisme contemporain. Le « constitutionnalisme », notion très large, illustre l'importance nouvelle donnée à la Constitution dans la hiérarchie des normes, notamment dans son rôle de protection des droits et libertés. L'Allemagne et la Tunisie représentent deux pôles majeurs de ce mouvement : l'Allemagne en raison de la notoriété de sa Cour constitutionnelle, de la place éminente de sa doctrine universitaire et de la place majeure de la Constitution dans la vie de l'Etat et des institutions ; la Tunisie parce qu'elle représente au niveau international l'exemple d'une synthèse entre société traditionnelle et réformisme constitutionnel, après le bouillonnement du « Printemps arabe ».

L'après-midi permettra la présentation approfondie des perspectives à court et moyen terme qu'offre la coopération entre le CJFA de l'Université de la Sarre et l'Université internationale de Tunis. La Sarre, Land francophile, est la porte d'entrée naturelle du monde francophone vers l'Allemagne. Le Centre juridique franco-allemand, qui délivre depuis plus de 60 ans une formation d'excellence en droit français et allemand dans les deux langues, permettra aux étudiants francophones de Tunisie et d'ailleurs de s'initier à la langue et au droit allemands par le biais de cursus adaptés.

A l'inverse, les liens entre l'Allemagne, l'Afrique et le Monde arabo-musulman sont infiniment moins développés que son voisin français. Mais, là encore, la langue française est le moyen de proposer aux étudiants allemands une initiation au droit musulman et à d'autres spécialités que le système universitaire allemand est peu apte à proposer actuellement. La création d'un LL.M. et d'un Master 2 sont les premières étapes d'une riche coopération universitaire dont les bases seront jetées le 27 octobre 2016.

Jeudi 27 octobre 2016

09:30 – 10:00 h **Accueil et inscriptions**

10:00 – 10:30 h **Mots de bienvenue**

Mme Héra ENNAIFER
Présidente de l'Université internationale de Tunis

M. Hardy OSTRY
Représentant permanent de la Konrad-Adenauer-Stiftung en Tunisie

M. Philippe COSSALTER
Directeur du Centre Juridique Franco-Allemand

10:30 – 11:00 h **Ouverture officielle**

M. Taieb BACCOUCHE
Président de l'Union du Maghreb Arabe

M. Slim KALBOUS
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique – République Tunisienne

Mme Lena AL-ODEH
Représentante de S.E. Dr Andreas REINICKE Ambassadeur de la
République Fédérale d'Allemagne à Tunis, Chargée de la culture et de la
presse

Mme Astrid FELLNER
Vice-Présidente de l'Université de la Sarre

11:00 - 11:30 h Pause-Café

11:30 – 13:00 h **1^{ière} partie : Le droit constitutionnel – une approche comparative**

L'évolution des constitutions tunisiennes

M. Mohieddine MABROUK
Professeur en Droit administratif

La Constitution Tunisienne entre traditionalisme et modernisme

M. Kais SAIED
Professeur en Droit constitutionnel

M. Ahmed SNOUSSI
Professeur en Droit publique

La Cour constitutionnelle

Mme Mouna KRAEIM

Professeur en Droit public et présidente de l'association du Droit Constitutionnel Comparé et du Droit International

Perception de la réforme constitutionnelle tunisienne en France et en Allemagne

M. Philippe COSSALTER

Professeur en Droit public et Directeur du Centre Juridique Franco-Allemand, Université de la Sarre

Etat et religion : l'expérience allemande

M. Roland THEIS

Parlementaire et secrétaire-générale des chrétiens-démocrates de la Sarre

Discussion

Modération :

M. Ulrich MEYER, Chancellerie de la Saare

13:00 – 14:30 h

Déjeuner

14:30 – 16:00 h

2nd partie : Perspectives de la coopération académique tuniso-allemande – table ronde

M. Thomas SCHMITT

Parlementaire et porte-parole pour la recherche et la technologie du groupe chrétien-démocrate de la Sarre

M. Maher TEBOURBI

Président de la German Business School

M. Johannes ABELE

Directeur de l'Office International de l'Université de la Sarre

Mme Fatma KILANI

Professeure en sciences de gestion à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales - IHEC Carthage

Modération :

M. Frédérique Philipp

Conseiller en politique européenne du groupe chrétien-démocrate de la Sarre

16:30 – 17:00 h

Point de presse